



PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des annexes

Commune de
BOIGNY SUR BIONNE
Département du Loiret

8.6- Rapport d'étude de sols humides
sur le secteur de La Clairière



Commune de BOIGNY SUR BIONNE
Département du Loiret

ETUDES DES SOLS DU SECTEUR DE LA CLAIRIERE RELATIF A L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES



Sommaire

- Contexte de l'étude
- Contexte géologique
- Contexte topographique
- Eaux souterraines et de surfaces
- Occupation des sols
- Localisation des sondages
- Résultats des sondages
- Conclusions intermédiaires

- **Contexte de l'étude**

Dans le cadre de l'étude de faisabilité pour l'aménagement d'un secteur à vocation d'habitat sur le secteur de la Clairière, la commune a souhaité la réalisation d'une étude préalable portant sur les zones humides

Cette étude est réalisée conformément à l'arrêté du 24 Juin 2008, modifié en 2009

Date d'inventaire terrain: 29 Février 2016 – 26 Avril 2016

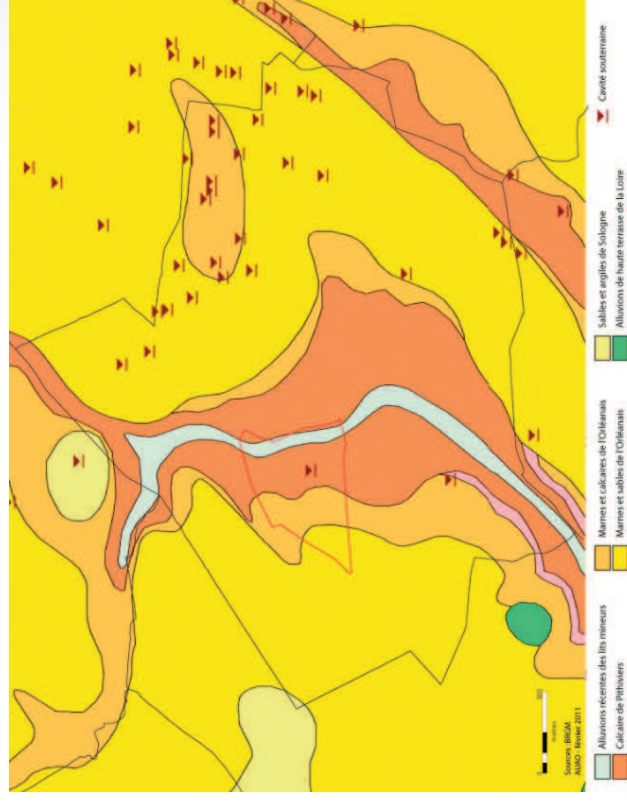
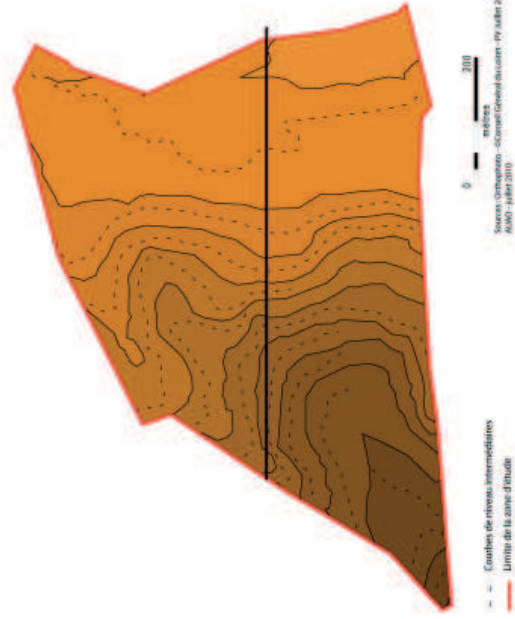
Météo du jour: soleil et nuage – vents importants – températures basses (29 Février 2016)
Averses fréquentes – ciel couvert avec quelques éclaircies (26 Avril 2016)

Météo des derniers jours: un mois de février avec des précipitations abondantes et peu de soleil
Mars 2016 a été marqué par un temps assez agité avec de fréquentes giboulées en début de mois et le passage d'une tempête les 27 et 28 ainsi que par des températures généralement peu printanières
La France a bénéficié jusqu'au 22 avril de conditions généralement douces et printanières, avec de nombreux passages nuageux et de fréquentes giboulées. La situation générale a ensuite été dominée par un flux de nord, avec à la clef un refroidissement généralisé.(sources: météoFrance)

⇒ **Des sols argileux peu propices aux sondages en raison de l'abondance des dernières précipitations**

- **Contexte géologique du site**

Le sous sol d'une grande partie du site se compose de calcaire de Beauce (Aquitanien). Fragmenté et fissuré, il est le siège de fréquents phénomènes karstiques : dolines, gouffres et cavités souterraines. Ainsi, une cavité naturelle est présente sur le site. Sur la partie ouest, on trouve des sables de l'Orléanais (Burdigalien). Ces derniers ont comblé les irrégularités du calcaire de Beauce sous-jacent après l'érosion de la surface du calcaire.



- **Contexte topographique du site**

Le secteur présente une topographie relativement plane (entre 101 et 111 mètres, soit un dénivelé de 10 mètres sur une longueur d'environ 850 mètres), néanmoins, un faible relief est perceptible : les points les plus hauts se situent au sud-ouest du site. L'église est d'ailleurs « perchée » sur un de ces points hauts, ce qui la rend visible de loin, en arrivant par la rue du vieux bourg depuis la RN1152. L'altitude diminue ensuite vers la vallée de la Bionne, à l'est du secteur.

- **Eaux souterraines et de surface**

Du fait de la topographie du site, les eaux tombant sur la partie est du site s'écoulent vers la Bionne et son canal. A l'ouest, les eaux ruissellent jusqu'à un talweg² situé au nord du secteur. Ce dernier recueille une partie importante des eaux de ruissellement. Sa conservation semble souhaitable afin d'éviter tout problème lié aux ruissellements : il ne sera donc pas constructible.

Dans le sous-sol du site, l'aquifère représentatif est celui de la nappe de Beauce. Le périmètre du Grand Bouland intercepte sur sa partie ouest, un périmètre de protection éloigné de captages publics destinés à l'alimentation en eau potable.

- **Occupation des sols**

Les terrains sont actuellement cultivés (betteraves). En ce sens il n'est pas possible de tenir compte du critère flore dans l'inventaire des zones humides. Ainsi, conformément à l'[arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié](#) qui précise les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles [L.214-7-1](#) et [R.211-108](#) du code de l'environnement, l'inventaire des zones humides du secteur sera fait sur la base de photo aérienne et de vérification des sols sur le terrain avec des sondages à la tarière manuelle

